

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant nomination de membres du Conseil de gestion du
fonds de garantie des Bâtiments scolaires**

A.Gt 17-07-2015

M.B. 14-08-2015

Modifications :

A.Gt 20-09-2017 - M.B. 17-10-2017

A.Gt 15-05-2019 - M.B. 29-07-2019

A.Gt 14-01-2021 - M.B. 25-01-2021

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret de la Communauté française du 5 février 1990 relatif aux bâtiments scolaires de l'enseignement non universitaire organisé ou subventionné par la Communauté française, tel que modifié;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 juillet 2014 fixant la répartition des compétences entre les Ministres du Gouvernement de la Communauté française;

Sur proposition de la Ministre de l'Éducation compétente pour le Fonds de garantie des bâtiments scolaires;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont nommés membres du Conseil de gestion du Fonds de garantie des bâtiments scolaires :

a) représentant les membres du Gouvernement compétents en matière d'enseignement :

- Frédéric DOMS [*remplacé par A.Gt 20-09-2017 ; A.Gt 14-01-2021*]
- Jean-Christophe PANNAYE [*remplacé par A.Gt 20-09-2017 ; A.Gt 14-01-2021*]
- Nastasja EGGERICKX [*remplacé par A.Gt 14-01-2021*]
- Annick LE BOULENGÉ [*remplacé par A.Gt 14-01-2021*]

b) représentant le membre du Gouvernement ayant dans ses compétences le budget :

- Laurent DE SELYS [*remplacé par A.Gt 20-09-2017 ; A.Gt 14-01-2021*]
- Valérie DEJARDIN [*remplacé par A.Gt 14-01-2021*]

c) représentant l'enseignement libre subventionné :

- André MOREAU
- Pierre JACQUES
- Daniel ALBERT
- Patrick DUBOIS
- Guy LATTENIST
- Raymond VANDEUREN



d) représentant l'enseignement officiel subventionné :

- Roberto GALLUCCIO *[remplacé par A.Gt 20-09-2017]*
- Jacques BENTHUYTS
- Philippe CHARLIER
- Isabelle ROUSSEY *[remplacé par A.Gt 15-05-2019]*
- Christian LECLERC
- Laurent LEONARD.

Inséré par A.Gt 20-09-2017 ; modifié par A.Gt 14-01-2021

Article 1bis. - Sont nommés délégués nommés par le Gouvernement du Conseil de gestion :

- M. Philippe KENNES sur présentation du ou des Ministre(s) ayant les bâtiments scolaires dans ses (leurs) compétences ; *[remplacé par A.Gt 14-01-2021]*

- M. Julien MEDROS, sur présentation du ou des ministre(s) ayant les finances et/ou le budget dans ses (leurs) compétences. *[Remplacé par A.Gt 14-01-2021]*

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} septembre 2015.

Bruxelles, le 17 juillet 2015.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

La Vice-présidente, Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance,

Mme J. MILQUET